

**Procès verbal des délibérations du conseil d'établissement  
du collège français Jules Verne d'Antsirabe – Madagascar**

**Séance extraordinaire**

Année scolaire : **2020/2021**

Quorum : **8**

Nombre de présents : **13**

avec droit de vote : **10**

à titre consultatif : **3**

Date de convocation : **03/09/2020**

Date du conseil : **08/09/2020**

Questions traitées	Type de décision	Page	Pièces jointes
Organisation de la rentrée en présentiel.	Adoption		Protocole sanitaire

**Signatures :**

**Le président**

**Le secrétaire de séance**

**Olivier HUREAU–Principal**

**Erwan SIMON**

**Présence au conseil d'établissement extraordinaire du 08 septembre 2020**

**I. Membres avec droit de vote**

		Présent-e	Absent-e
Les membres de l'administration	M. Patrick PEREZ - <i>Conseiller de coopération et d'action culturelle</i>		X
	M. HUREAU Olivier - <i>Chef d'établissement</i>	X	
	M. RABEMANJAKA Tahiry - <i>Directeur administratif et financier</i>	X	
	Mme RAVOKATRA Romance - <i>Conseillère principale d'éducation</i>		X
	Mme MTSOUNGA Lalanirina <i>Directrice des classes du primaire</i>		X
Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation et des personnels administratifs et de service	M. SIMON Erwan - <i>Enseignant</i>	X	
	Mme RAZANAJAONA Lydia - <i>Enseignante</i>	X	
	Mme RAFARALAHY Noro - <i>Enseignante</i>	X	
	Mme FAROT Cécile - <i>Enseignante</i>	X	
	Mme FELOKONY Léodoxie - <i>Assistante d'éducation</i>	X	
Les parents d'élèves et des élèves	Mme VIGNE Alexandra - <i>Parent d'élève</i>	X	
	M. BAUDET Emile - <i>Parent d'élève</i>	X	

	M. RATEFINANAHARY Jean-Russel - <i>Parent d'élève</i>		X
	RAMBELO Bazoly Harentsoa - <i>Elève</i>	X	
	SAINTAS Logan - <i>Elève</i>		X
	<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>5</b>

## II. Membres siégeant à titre consultatif

		Présent-e	Absent-e
	Mme LEUNG Lina - <i>Consul honoraire</i>	X	
	M. MANDRESILAHATRA Lauréat - <i>Président de l'APE</i>		X
	Mme FELIX Dexy - <i>Secrétaire de l'APE</i>	X	
	M. CHAOUI Jean-Daniel - <i>Conseiller consulaire</i>		X
	Mme DUCAUD Rachelle - <i>Conseillère consulaire</i>		X
	M. FRASLIN Jean-Hervé - <i>Conseiller consulaire</i>	X	
	Mme TADJER-FARAJALLAH Geneviève - <i>Conseillère consulaire</i>		X

La séance est ouverte (en présentiel et en visioconférence) à 15 h. En préambule, Monsieur le Principal remercie tous les membres pour leur présence. 10 membres avec droit de vote sont présents, 3 à titre consultatif, dont Madame LEUNG, consule honoraire et Monsieur Fraslin, conseiller consulaire présents en visioconférence. Monsieur le Principal les remercie vivement pour leur participation et leur soutien. Le quorum (8) étant atteint, le conseil peut délibérer valablement.

Le secrétaire de séance est Monsieur SIMON Erwan.

Le président du conseil présente l'unique point de l'ordre du jour : organisation de la rentrée en présentiel. Validation du protocole sanitaire. Il précise qu'aucune questions diverses ne lui ont été soumises mais qu'un échange pourra avoir lieu en fin de séance.

Le procès-verbal ci-dessous reprend les interventions et remarques faites par les participants. Ce procès-verbal est complété par le protocole sanitaire qui fait l'objet du vote.

- **M. Hureau** sur l'importance des engagements pris par le conseil d'établissement dans l'élaboration et la validation du protocole sanitaire qui sera mis en place lors de cette future rentrée et les enjeux légaux inhérents à ce protocole.
- **M. Hureau** lecture du protocole rédigé en commission hygiène et santé (réunie la veille) en commençant par le contexte, le préalable puis le protocole détaillé.
- **M. Simon** : port du masque - proposition d'inclure les élèves de cycle 3 dans les dispositions proposées pour les élèves du secondaire. Réponse : on maintient le fait que les élèves du cycle 3, n'ont pas obligation de porter le masque lorsqu'ils sont assis en classe mais que cela peut être encouragé.
- **M. Hureau** : importance de la formulation pour éviter d'impliquer légalement un enseignant qui aurait permis de baisser le masque alors que le protocole précisait que le masque devait être porté tout le temps en classe. Réponse : ajout de la mention « des courts temps de respiration ... » pour les élèves du secondaire et les enseignants.

- **Mme Farot** : brassage des élèves – si les classes restent chacune dans la même salle de cours, comment se dérouleront les séances de LV2 durant lesquelles les élèves sont séparés en 2 groupes en fonction de la langue étudiée (espagnol ou allemand) ? Réponse : Options évoquées : co-enseignement, utilisation du préau comme salle de classe, alternance des LV2. Solution à préciser lors de la réunion des enseignants et personnels du jeudi 10/09.
- **M. Baudet** : se déclare favorable aux dispositions évoquées mais jusqu'à quand va durer ce fonctionnement ? Réponse : au minimum 15 jours. Nécessité d'un nouveau CE exceptionnel si une réouverture totale est envisagée.
- **M. Simon** : récréations – proposition d'inverser le planning des cycles 3 et 4 pour limiter le nombre de classes impactées par une récréation au milieu de la troisième heure de cours de la matinée. Réponse : modification apportée au tableau des horaires de la récréation du matin.
- **Mme Farot** : restauration – problème de l'occupation de la salle polyvalente jusqu'à 12h. Réponse : proposition de l'utilisation d'un barnum (+ tables et chaises) installé dans la cour.
- **Mme Vigne** : Le CDI reste-t-il fermé aux élèves ? Réponse : proposition d'ouverture pour les primaires uniquement (heures de BCD). Ajout de ce point au protocole avec une précision sur la mise en place d'un système de prêt par correspondance pour permettre aux élèves de continuer à avoir accès aux ressources du CDI.
- **Mme Léo** : restauration – qui seront les élèves qui vont déjeuner à la cantine ? Tous les demi-pensionnaires ? Uniquement les demi-pensionnaires boursiers ? Réponse : tous les demi-pensionnaires.
- **M. Baudet** : Quid d'une prise de température au portail ? Réponse de M. Hureau : problème de fiabilité de la température affichée + risque de bouchon au portail et donc de promiscuité importante des élèves et accompagnateurs. M. Fraslin : valide ces deux arguments.
- **Mme Farot** : Proposition de modifier la formulation « fonctionnement conservé jusqu'à nouvel ordre » car peu engageante pour les élèves et parents d'élèves. Réponse : nouvelle formulation : « protocole valable pour 15 jours et sujet à réévaluation ».

Monsieur le Principal soumet au vote le protocole sanitaire proposé par la commission hygiène et sécurité avec les modifications faites lors cette séance. Ce protocole s'appliquera du lundi 14 septembre au vendredi 25 septembre 2020.

Résultat du vote : suffrages exprimés : 10      Pour : 10      Contre : 0      Abstentions : 0

Le conseil d'établissement adopte le protocole sanitaire qui figure en annexe.

Madame FELIX, représentante du comité de gestion de l'APE, Madame LEUNG et Monsieur FRASLIN donnent un avis favorable à ce protocole.

Monsieur Fraslin aimerait connaître le nombre d'élèves inscrits actuellement. Monsieur le Principal répond qu'à ce jour il y a 286 élèves inscrits, soit 10% de moins que ce qui était attendu. Il espère qu'au fil des semaines d'autres élèves vont se réinscrire.

Monsieur le Principal annonce que l'AEFE a octroyé une subvention de 3 840 € suite à l'organisation de la commission d'aide aux familles non françaises concernant les droits de scolarité du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année dernière. Cette subvention correspond au total du montant des aides accordées.

L'ordre du jour étant épuisé. Monsieur le Principal clôt la séance à 16 h 45.